

Conge parental et nouvel emploi

Par maga13, le 25/01/2008 à 20:27

actuellement je suis en congé parental (dernière année) j 'ai fait des recherches et j'ai trouvé un nouveau travail (secteur publique) que dois-je faire avec mon employeur qui m'a accordé mon congé parental, démissionner où prendre un congé sans solde. merci de me renseigner.